

# Perspectives

N°22/175 – 25 mai 2022

## CENTRAFRIQUE – L'adoption du Bitcoin, une décision qui interroge

À la fin du mois d'avril, la Centrafrique a annoncé accorder au Bitcoin le statut de monnaie officielle dans le pays, à côté du franc CFA. Le pays d'Afrique centrale devient le deuxième État seulement, après le Salvador en septembre dernier, à adopter cet actif numérique comme monnaie ayant cours légal.

Plus encore qu'au Salvador, l'annonce interroge. La Centrafrique est l'un des pays les plus pauvres du monde. Seulement 10% de la population du pays avait accès à Internet en 2020, selon l'Union internationale des télécommunications. La décision apparaît donc à première vue surtout symbolique.

L'annonce du président Touadéra n'a pour le moment pas eu de traduction concrète. Les réactions ont en revanche été nombreuses. La plus virulente est naturellement venue des autorités de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC), qui regroupe les pays avec lesquels la Centrafrique partage le franc CFA. Les dirigeants de la Banque centrale des États d'Afrique centrale (BEAC) ont condamné une décision qui contrevient aux traités et représente un défi pour la stabilité de l'Union monétaire. La commission bancaire de la CEMAC a explicitement interdit les crypto-actifs dans les établissements bancaires et financiers des pays membres, en réponse à l'annonce de la Centrafrique. À terme, et selon les développements, la décision de la Centrafrique pourrait conduire à son exclusion de la zone CEMAC et à l'abandon du franc CFA comme monnaie du pays. Les conséquences déstabilisatrices seraient massives, alors que le CFA apporte au pays un ancrage monétaire relatif et un facteur de stabilité dans un pays qui en manque sur de nombreux aspects.

La suspension récente de l'aide de certains bailleurs (France, Banque mondiale, FMI), notamment à cause d'un manque de transparence sur l'usage des fonds, a fortement fragilisé le pays, l'aide extérieure représentant environ la moitié du budget. Les autorités ont par conséquent annoncé il y a quelques semaines des coupes de 40% à 60% dans le budget de certains ministères. Par cette décision, Bangui peut donc chercher à attirer des fonds dans le pays. L'activité de « minage » du Bitcoin est également peut-être perçue comme un moyen pour le gouvernement d'abonder les recettes publiques et de financer ses dépenses. Mais dans un pays où seulement 15% de la population a accès à l'électricité, la faisabilité de cette activité très énergivore est en l'état inexistante.

En toile de fond, la détérioration continue de la relation avec la France apparaît également. Par cette décision, la Centrafrique, très proche de la Russie qui soutient le pouvoir en place depuis 2018, peut souhaiter s'éloigner d'une monnaie, le CFA de la zone CEMAC, dont le lien avec la France reste important. À la différence de la zone de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) depuis la réforme de 2019, la BEAC est ainsi toujours tenue de déposer la moitié de ses réserves de change auprès du Trésor français, en contrepartie de la garantie de convertibilité de la monnaie.

**✓ Notre opinion** – L'annonce de la Centrafrique a été accueillie, à raison, avec beaucoup de scepticisme. Mais cette initiative fantaisiste ne doit cependant pas occulter la façon dont le continent africain s'est véritablement emparé de ces nouvelles technologies monétaires. Dans une région où le taux de bancarisation demeure faible, le recours aux téléphones mobiles pour des transferts d'argent a très vite connu un succès important, à l'image du système M-Pesa au Kenya et en Tanzanie à la fin des années 2000. L'utilisation des crypto-actifs tels que le Bitcoin s'est donc développée de façon importante en Afrique

ces dernières années, comme dans le reste du monde. Cela s'est particulièrement fait à la faveur de la hausse massive de leurs cours, une tendance qui s'est largement inversée en 2022.

Ainsi, selon le rapport 2021 de Chainalysis, six pays africains se classent parmi les vingt premiers pays dans son classement d'adoption des crypto-actifs, dont trois dans les dix premiers (Kenya, Nigeria, Togo). En ce qui concerne les monnaies numériques de banque centrale (MNBC), émanations virtuelles des devises officielles, les États africains sont là encore bien positionnés. Treize banques centrales du continent travaillent à de tels projets. En Afrique du Sud et au Ghana, les MNBC sont en phase pilote alors que le Nigeria est devenu en octobre dernier l'un des premiers pays à lancer officiellement sa monnaie virtuelle, avec le e-naira, qui se déploie en plusieurs phases.

Si les MNBC n'en sont encore qu'à leurs débuts, cet outil peut présenter plusieurs intérêts pour les pays africains. D'une part, il permettrait une meilleure traçabilité des transactions et pourrait donc constituer un moyen pour les pays où le secteur informel constitue la majeure partie de l'économie d'élargir leur base fiscale pour mobiliser des ressources. D'autre part, ces technologies peuvent faciliter le lien avec certaines populations isolées géographiquement et des institutions. Ces formes virtuelles de monnaie représentent donc un outil potentiel de mise en œuvre de programmes sociaux, à l'image de ce qu'a fait le Togo durant la pandémie avec le programme Novissi.

Article publié le 20 mai 2022 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

### Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
19/05/2022	Géo-économie et investissements directs : la puissance auto-réalisatrice des anticipations	Géopolitique
18/05/2022	<a href="#">Philippines – Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre</a>	Asie du Sud-Est
16/05/2022	<a href="#">Espagne – L'industrie résiste, sous pression</a>	Espagne
13/05/2022	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
11/05/2022	<a href="#">Afrique du Sud – Les indices PMI témoignent des difficultés du mois d'avril</a>	Afrique du Sud
10/05/2022	<a href="#">Zone euro – Production industrielle et ventes au détail en repli en mars</a>	Zone euro
09/05/2022	<a href="#">Parole de banques centrales – La BoE poursuit son resserrement afin de freiner les effets de second tour</a>	Royaume-Uni
06/05/2022	<a href="#">Monde – L'actualité de la semaine</a>	Monde
06/05/2022	<a href="#">La guerre en Ukraine intensifie la crise de l'huile de palme en Indonésie</a>	Asie
05/05/2022	<a href="#">Éclairages – Dépendance au gaz russe : comment en réduire l'impact en Europe ?</a>	Union européenne
05/05/2022	<a href="#">Oman – Des améliorations macro-économiques grâce au redressement de la rente pétrolière</a>	Moyen-Orient
03/05/2022	<a href="#">Espagne – Un plafond au prix du gaz accordé par l'Union européenne</a>	Espagne
02/05/2022	<a href="#">Italie – Recul du PIB au T1</a>	Italie

#### Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

**Directeur de la Publication** : Isabelle Job-Bazille

**Rédacteur en chef** : Armelle Sarda

**Documentation** : Dominique Petit – **Statistiques** : Robin Mourier, Alexis Mayer

**Secrétariat de rédaction** : Christine Chabenet

Contact: [publication.eco@credit-agricole-sa.fr](mailto:publication.eco@credit-agricole-sa.fr)

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

**Internet** : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

**iPad** : application **Études ECO** disponible sur App store

**Android** : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité du Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.